



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **FORUM DE PARIS : LA 10<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE ANNUELLE DU CLUB DE PARIS S'INTÉRESSE À LA COORDINATION DES RESTRUCTURATIONS DE DETTES SOUVERAINES DANS UN ENVIRONNEMENT COMPLEXE**

La 10<sup>ème</sup> édition de la conférence annuelle du Club de Paris, aussi appelée Forum de Paris, s'est tenue le 21 juin 2023, au Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, avec le soutien de la Présidence indienne du G20. Cette édition était intitulée *Coordonner les restructurations de dettes souveraines dans un environnement complexe*. Elle a rassemblé plus de 200 participants représentant 80 pays et institutions.

Le Forum de Paris vise à susciter des discussions franches et ouvertes sur le paysage du financement souverain et sur la prévention et la résolution des crises d'endettement dans les pays en développement. Il réunit des praticiens et des spécialistes dans ce domaine. Cette année, le Forum s'est tenu la veille du Sommet Présidentiel pour un Nouveau Pacte Financier, pour mettre l'accent sur les questions d'endettement international, comme base pour des discussions plus larges sur les défis du financement du développement durable.

Le Forum s'est aussi déroulé dans un environnement difficile, alors que les vulnérabilités liées à l'endettement sont en forte augmentation. Selon le cadre de viabilité de la dette pour les Pays à faible revenu (PFR) du FMI et de la Banque mondiale, 36 pays sont classés en risque élevé de surendettement ou en situation de surendettement – contre 21 il y a dix ans.

Outre les créanciers du Club de Paris, la 10<sup>ème</sup> édition du Forum a réuni des pays créanciers non-membres, comme l'Inde, la Chine ou encore l'Arabie Saoudite. Une vingtaine de pays emprunteurs ont aussi participé à l'évènement, représentés par une dizaine de Ministres – mais aussi, des associations et des ONG, des chercheurs et les représentants d'une vingtaine d'organisations du secteur privé. L'édition 2023 du Forum de Paris a porté sur des thématiques variées, certaines générales, comme par exemple la coordination des créanciers (au titre du Cadre commun et en dehors de ce cadre) et des moyens de l'améliorer – un sujet crucial dans le paysage actuel de l'endettement souverain. Le Forum a aussi abordé des questions en lien avec les défis de notre époque, comme le lien entre viabilité de la dette et résilience au changement climatique. Enfin, des aspects plus techniques ont été traités, comme la restructuration des dettes domestiques ou encore la transparence des données d'endettement.

Le Club de Paris reste fermement engagé à promouvoir des pratiques d'endettement viables et des solutions coordonnées lorsqu'un traitement s'avère nécessaire. Cet engagement va se poursuivre au sein des enceintes pertinentes, principalement dans le cadre des comités de créanciers, qui sont compétents pour négocier les restructurations de dette – mais aussi dans le cadre du Groupe de travail du G20 sur l'architecture financière internationale (*International Financial Architecture Working Group*).

## **Notes de contexte**

1. Le Club de Paris s'est réuni pour la première fois en 1956. Il s'agit d'un groupe informel de créanciers publics dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux difficultés de paiement de pays endettés.

2. Les membres du Club de Paris sont les gouvernements de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Brésil, du Canada, du Danemark, de l'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, d'Israël de l'Italie, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas, de la République de Corée, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse. L'Afrique du Sud est par ailleurs membre prospectif depuis 2022.